



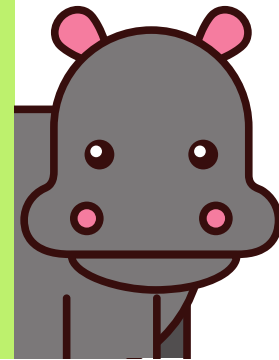
CAMP DE JOUR 2020

Inscription

27 mai au 5 juin 2020

FORMULAIRE EN LIGNE

www.saintambroise.ca



29 juin au 21 août 2020 (ouvert le 1er juillet)



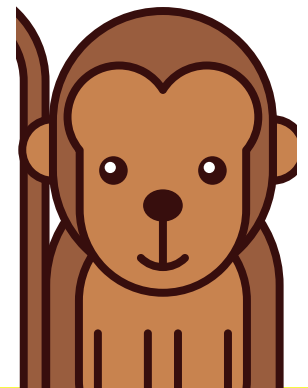
Du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30



Salle communautaire (750, rue Principale)



70 places par semaine (5 à 12 ans)



Tarif

Frais d'inscription : 25 \$/enfant

Par semaine : 75 \$

Un rabais de 20 % sera accordé pour le 2e enfant et un rabais de 30 % pour le 3e enfant et les suivants.

Procédure d'inscription

SVP, remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site Web de la Municipalité et nous la faire parvenir.

- Par courriel : loisirs@saintambroise.ca
- Par fax : 450 755-4784

Vous recevrez par la suite un appel du service des loisirs afin de finaliser l'inscription.

Le camp de jour est réservé aux résidents de Saint-Ambroise-de-Kildare. Les enfants de 5 ans doivent avoir fréquenté la maternelle.

Rencontre de parents

La rencontre de parents aura lieu le **11 juin à 19 h en ligne**. Un lien pour avoir accès à la rencontre vous sera envoyé par courriel.

Programmation

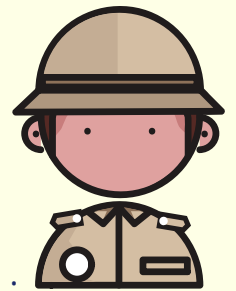
Le programmation complète des activités est disponible sur le site Web de la Municipalité. *Inclus dans l'inscription pour 1 semaine* : service d'animation 9 h à 16 h, service de garde, 7 h à 9 h et 16 h à 17 h 30, 1 activité spéciale.

Paiement et politique de remboursement

Nous vous offrons la possibilité de payer en 3 versements :

- 1er versement : à l'inscription
- 2e versement : 19 juin 2020
- 3e versement : 17 juillet 2020

Les activités sont payables par carte de crédit ou par chèque au nom de la Municipalité . Un relevé 24, aux fins d'impôt, vous sera transmis en février 2021.



SITUATION COVID-19

Advenant que la situation évolue et qu'il ne soit plus possible ou permis de tenir un camp de jour par la Municipalité, l'ensemble des participants sera remboursé au prorata des journées/semaines non utilisées si l'annulation est directement liée à la pandémie.

Une priorité sera donnée aux familles dont les deux parents doivent travailler cet été. En cas de doute, et ce même après l'inscription officielle, une preuve pourra être demandée de la part des parents. Si les parents ne sont pas en mesure de fournir cette preuve, l'inscription de l'enfant pourrait être annulée.

AVANT LE 19 JUIN

Il sera possible d'annuler ou de transférer sans frais des semaines pour le camp de jour estival selon les places disponibles, en déposant une demande écrite, jusqu'au 19 juin 2020. Après cette date, toutes les semaines réservées seront payables, qu'elles soient utilisées ou non. Les frais d'inscription ne sont pas remboursables.

APRÈS LE 19 JUIN

Aucun remboursement ne sera effectué, à moins que ce ne soit pour des raisons médicales. La participante ou le participant devra alors présenter une attestation médicale et se verra rembourser la totalité des frais au prorata des jours non utilisés. Aucun frais d'administration ne seront retenus.

Informations

450 755-4785

loisirs@saintambroise.ca